

## Histoire-Géographie Éducation Civique Session Juin 2011

### PREMIERE PARTIE : HISTOIRE ET GEOGRAPHIE (18 POINTS)

#### SUJET N°1 – HISTOIRE : LE RÉGIME DE VICHY

##### Document 1 - Naissance de l'État français

« L'assemblée nationale donne tout pouvoir au gouvernement de la République, sous l'autorité du maréchal Pétain, pour promulguer une nouvelle Constitution de l'État français. Cette Constitution devra garantir les droits du travail, de la famille et de la patrie. »

D'après la *Loi constitutionnelle* du 10 juillet 1940.

Nous, Philippe Pétain, maréchal de France, déclarons assumer les fonctions de chef de l'État français. Le chef de l'État français a la plénitude du pouvoir gouvernemental, il nomme et révoque les ministres et secrétaires d'État, qui ne sont responsables que devant lui. Il exerce le pouvoir législatif, en Conseil des ministres. Il promulgue les lois et assure leur exécution. Il dispose de la force armée. »

D'après Les *actes constitutionnels* du 11 juillet 1940.

##### Document 2 - L'entrevue de Montoire en zone occupée, le 24 octobre 1940



*Photo Akg-images/Ullstein.*

**Document 3 - Affiche vichyssoise (sans date, entre 1940 et 1942)****QUESTIONS - 8 POINTS****Document 1 (2 points)**

1. «L'État français est un régime non démocratique» : relevez deux arguments justifiant cette affirmation.

**Document 2 (3 points)**

2. Qui sont les deux personnages qui se serrent la main ? Quel est le sens politique de cette poignée de main ?

**Document 3 (3 points)**

3. Quelles sont les deux grandes idées que l'auteur de ce document veut faire passer ? Comment peut-on qualifier cette affiche ?

**PARAGRAPHE ARGUMENTE -10 POINTS**

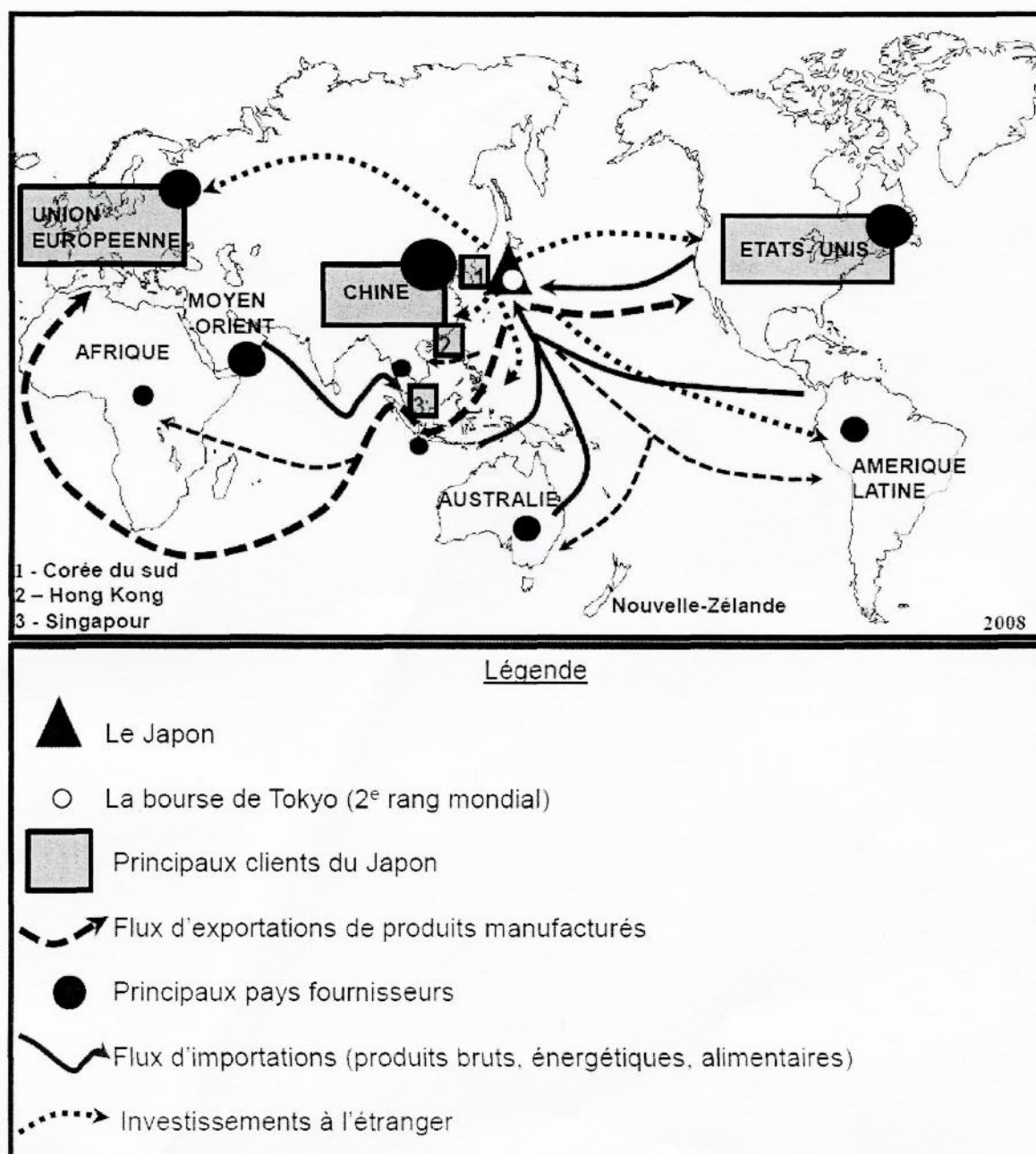
À partir des informations tirées des documents et de vos connaissances personnelles, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes qui présente les principaux caractères du régime de Vichy.

**PREMIERE PARTIE : HISTOIRE ET GEOGRAPHIE (18 POINTS)**

**SUJET N°2- GEOGRAPHIE : LE JAPON, UNE PUISSANCE MONDIALE ET SES**

**LIMITES**

**Document 1 - Le Japon, une puissance économique mondiale**

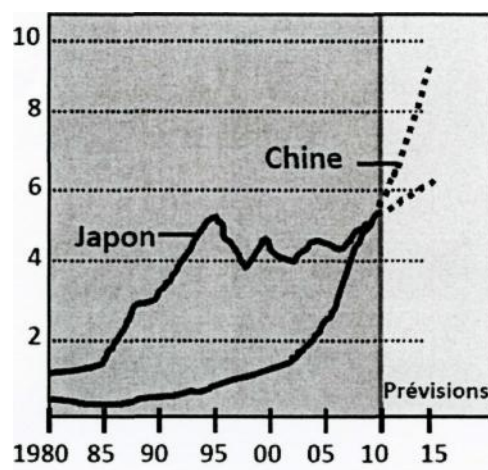


### Document 2 - Les attributs de la puissance japonaise

Le Japon échappe aux critères habituels de la puissance. Son rang de deuxième économie mondiale et son rayonnement lui donnent une place importante sur l'échiquier mondial, même sans possession de l'arme nucléaire ou d'un siège permanent au conseil de sécurité des Nations unies. Aujourd'hui, le Japon a acquis par l'exportation des produits de son industrie culturelle (mangas, jeux vidéo, musique, ...) une influence mondiale plus importante qu'à l'apogée de sa puissance économique, dans les années 1980. Il dispose d'une culture de masse qui commence à faire rêver la jeunesse mondiale.

D'après Philippe Pelletier, *Atlas du Japon*, Éditions Autrement, 2008

### Document 3 - PIB du Japon et de la Chine (en milliers de milliards de dollars)



Source: AFP(2010)

### **QUESTIONS-8 POINTS**

#### Document 1 (3 points)

1. Le Japon est une puissance mondiale et une puissance centrée sur une aire géographique : justifiez cette affirmation.

#### Document 2 (2 points)

2. Selon l'auteur, dans quel nouveau domaine s'exerce la puissance japonaise dans le monde ? Comment ?

#### Documents 1, 2 et 3 (3 points)

3. Relevez dans chaque document une limite de la puissance japonaise dans le monde

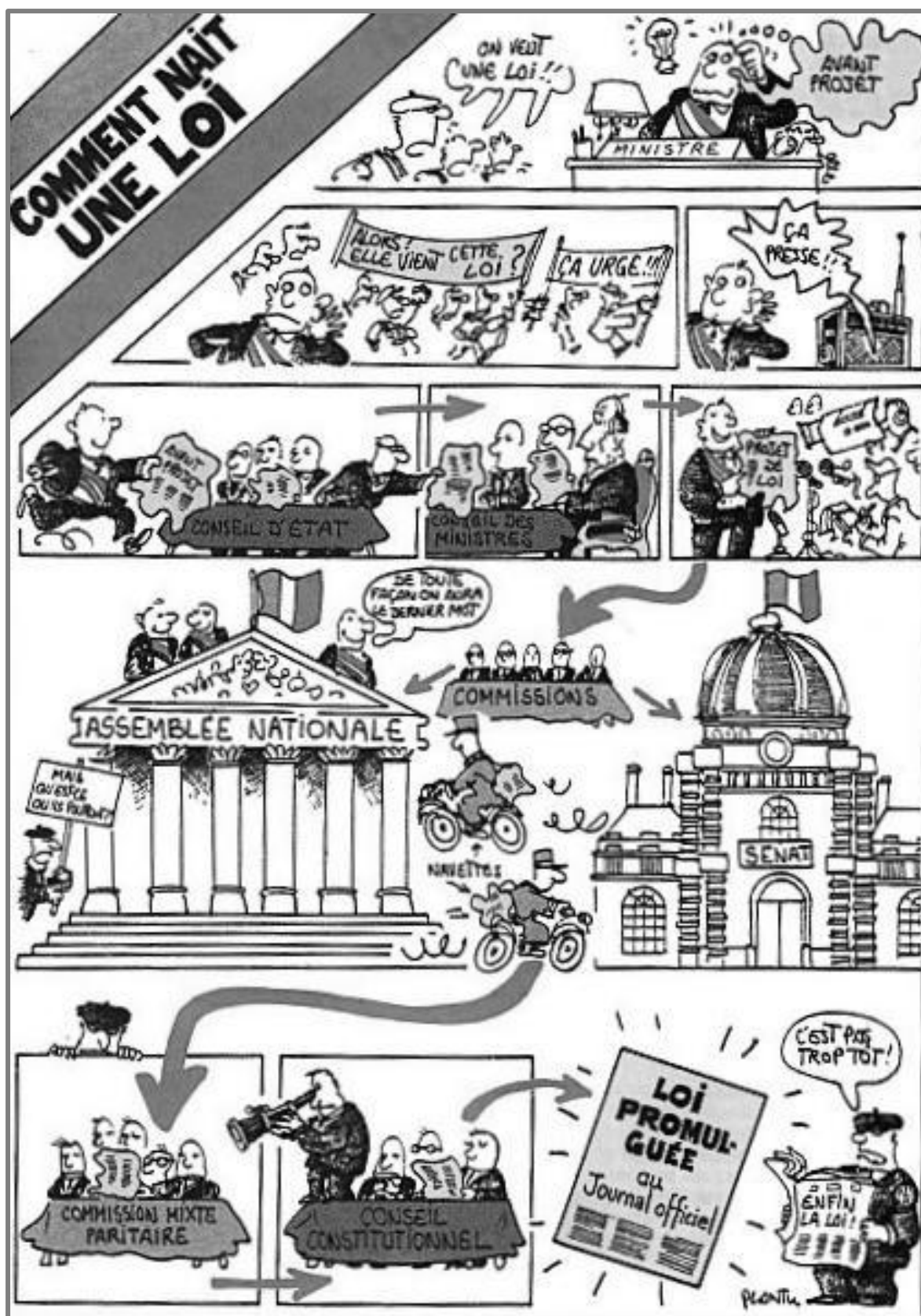
### **PARAGRAPHE ARGUMENTÉ - 10 POINTS**

À partir des informations tirées des documents et de vos connaissances personnelles, rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes montrant la puissance mondiale du Japon et ses limites.

## DEUXIEME PARTIE : EDUCATION CIVIQUE (12 POINTS)

### SUJET : L'ELABORATION DES LOIS EN FRANCE

Document 1 - La naissance d'une loi selon le dessinateur Plantu



Dessin de Plantu pour l'association des journalistes parlementaires

**Document 2 - Le cheminement d'une loi : la loi Hadopi**

Le 2 octobre 2010, la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (Hadopi) a envoyé ses premiers courriels d'avertissement aux internautes soupçonnés de télécharger illégalement de la musique ou des films. La mise en place de la loi Hadopi a suivi un long processus qui débute en 2007 par la publication d'un rapport sur la protection des œuvres culturelles sur Internet. Un projet de loi reprenant les conclusions de ce rapport est présenté en Conseil des ministres en juin 2008 : son objectif essentiel est de dissuader les internautes de télécharger illégalement des œuvres sur internet. Après des passages devant le Sénat, l'Assemblée nationale et une commission mixte paritaire, le texte définitif du projet de loi est adopté le 13 mai 2009. Mais, le Conseil constitutionnel, saisi d'un recours déposé par plus de 60 députés, a censuré plusieurs dispositions du texte. La loi est promulguée le 12 juin 2009 sans les articles censurés par le Conseil constitutionnel ; elle est finalement publiée au Journal officiel du 13 juin 2009.

D'après le site <http://www.vie-publique.fr>

**Document 3 - Extraits de la Constitution de 1958**

Article 10 - Le Président de la République promulgue les lois dans les quinze jours qui suivent la transmission au Gouvernement de la loi définitivement adoptée. Article 34 - La loi est votée par le Parlement. [...]

Article 39 - L'initiative des lois appartient concurremment au Premier ministre et aux membres du Parlement.

**QUESTIONS-4 POINTS****Document 1 (1 point)**

1. Identifiez deux éléments qui montrent que la loi en France est élaborée de manière démocratique.

**Documents 1 et 2 (1 point)**

2. Quel est le rôle du conseil constitutionnel ?

**Documents 1 et 3 (2 points)**

3. En cas de désaccord au Parlement, quelle assemblée adopte la loi ? Qui promulgue la loi ?

**PARAGRAPHE ARGUMENTE - 8 POINTS**

En vous appuyant sur les éléments fournis par les documents et sur des exemples de votre choix, rédigez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes montrant comment sont élaborées les lois en France.



## A RENDRE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

### TROISIEME PARTIE : REPERES CHRONOLOGIQUES ET

### SPATIAUX (6 POINTS)

#### 1 - HISTOIRE (3 points)

Événement historique	date
	52 avant J.C.
Prise de la Bastille	
Chute de Constantinople	
	Août 1945
Prise de Grenade	
	Septembre 1939

#### 2 - GEOGRAPHIE (3 points)

Nommer les 3 pays dont la forme est désignée par les numéros

- 1.....  
 2.....  
 3.....

Dans le cercle, nommer

- la ligne L.....  
 - l'océan O.....  
 - L'isthme.....

